

POPULATION & SOCIÉTÉS

Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen

Christiane Delbès*, Joëlle Gaymu* et Sabine Springer*

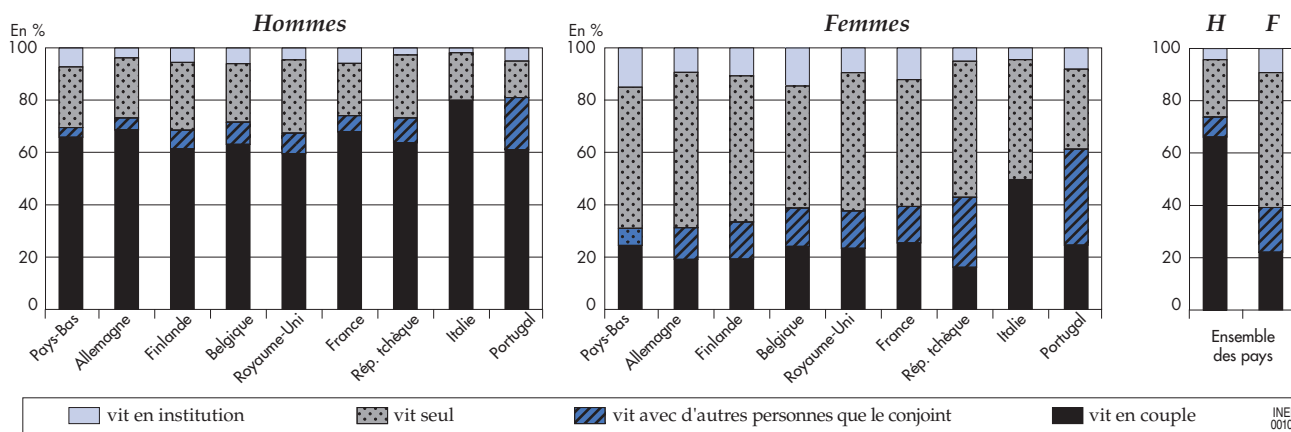
En Europe, le mode de vie des personnes âgées de plus de 75 ans évolue depuis plusieurs décennies. Elles vivent de plus en plus fréquemment chez elles, en couple ou seules, au lieu de cohabiter avec des membres de leur famille. Mais les différences restent marquées entre le Nord et le Sud de l'Europe, et selon que l'on est un homme ou une femme, comme en témoigne une étude européenne inédite qui compare la situation dans neuf pays de l'Union.

L'étude du mode de vie des hommes et des femmes âgés de 75 ans ou plus dans neuf pays européens (encadré 1) montre qu'en Europe, en 2000, vieillir avec un partenaire est bien plus courant chez les hommes (deux sur trois) que chez les femmes (une sur cinq), ceci dans tous les pays (figure 1). En revanche, les femmes habitent seules ou avec de la famille ou des proches deux fois plus souvent que les hommes. Elles vivent également deux fois plus souvent en institution.

Les modes de vie des personnes âgées varient aussi selon le pays de résidence. Ainsi, 59% des Allemandes et 56% des Finlandaises habitent seules à ces âges,

contre seulement 30% des Portugaises. Vivre seul n'est finalement guère plus courant pour une femme portugaise que pour un homme finlandais (26%) ou britannique (28%). Les contrastes sont encore plus importants pour les personnes vivant avec des proches: 4% des Néerlandais et 7% des Néerlandaises cohabitent avec des membres de leur famille ou des proches autres que le conjoint contre, respectivement, 20% des Portugais et 37% des Portugaises. Enfin, la proportion de personnes vivant en institution varie de 2% des hommes et 4% des femmes (en Italie) à 7% et 15% (aux Pays-Bas).

Figure 1 - Modes de vie des personnes âgées de 75 ans et plus dans neuf pays européens en 2000 selon le sexe



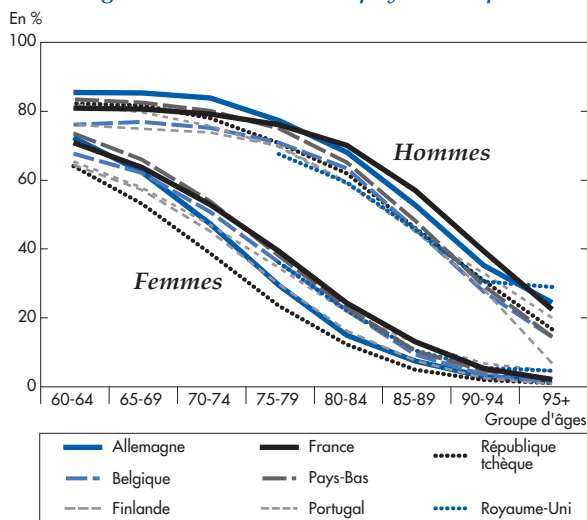
Sources: Recensements et registres de population. • Note: pour l'Italie la catégorie en couple signifie en couple ou avec d'autres personnes.

* Institut national d'études démographiques.

Éditorial - Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen

• Vieillir en couple: une prédominance masculine - p. 2 • Avec l'avance en âge, l'isolement résidentiel régresse... - p. 2 • et laisse place à l'institutionnalisation - p. 2 • Cohabiter avec d'autres personnes: l'apanage des pays du Sud - p. 3

Figure 2 - Proportion de personnes vivant en couple selon l'âge et le sexe dans divers pays d'Europe en 2000



Sources: Recensements et registres de population.

Ces particularités nationales reflètent surtout les différences de comportements des personnes célibataires, veuves ou divorcées. En effet, partout en Europe, le mariage était la norme dans ces générations et les personnes toujours mariées habitent pratiquement toutes en couple (encadré 2).

En revanche, les écarts entre les sexes tiennent essentiellement au veuvage plus fréquent chez les femmes, parce qu'elles meurent moins que les hommes au même âge. De surcroît, elles sont souvent plus jeunes que leur mari.

◆ Vieillir en couple: une prédominance masculine

Entre 75 et 79 ans, environ trois hommes sur quatre vivent en couple, contre seulement une femme sur trois (35%), ceci dans tous les pays (figure 2). Les hommes n'atteignent ce niveau qu'entre 90 et 94 ans, alors qu'il n'y a quasiment plus aucune femme en couple à ces âges.

Outre leur veuvage plus fréquent, les femmes sont également pénalisées par leur plus grande difficulté à fonder une nouvelle union lorsqu'elles sont veuves ou divorcées [1]. À ces âges, la surféminisation de la population et la tendance des hommes à se remettre en couple avec des femmes plus jeunes qu'eux leur est préjudiciable.

Entre 60 et 64 ans, environ 20% des hommes et 10% des femmes vivent en couple sans être mariés, dans la plupart des pays (1). Les proportions diminuent

(1) Dans tous les pays et pour les deux sexes, les divorcés vivent plus souvent en couple que les veufs et les célibataires: chez les hommes de 75 ans ou plus, c'est le cas d'environ 20% des divorcés néerlandais ou français, contre seulement 7% des célibataires et 5% des veufs. Les divorcés, quel que soit leur âge à la rupture de leur union, ont en effet une probabilité plus forte de retrouver un partenaire, notamment parce que dans nombre de cas le divorce fait suite à une nouvelle rencontre.

ensuite régulièrement avec l'âge pour devenir quasiment nulles après 80 ans. La probabilité de trouver un nouveau partenaire se réduit en effet avec l'âge, et, en cas de nouvelle union, le risque de décès du nouveau compagnon augmente. Joue également la moindre propension des générations les plus âgées à se mettre en union sans papier, par rapport à leurs cadettes. Le Portugal montre une situation extrême: ce type d'union est exceptionnel même chez les jeunes retraités, et pratiquement toutes les personnes vivant en couple sont mariées.

Lorsque l'on n'a pas ou plus de partenaire –situation d'un homme de 75 ans ou plus sur trois et de quatre femmes sur cinq– vivre seul chez soi reste le plus fréquent. Mais, pour ces personnes sans conjoint, plus l'âge augmente, plus il est difficile de se passer d'aide. Aller en institution ou cohabiter avec des membres de la famille peut alors être la solution. Une solution parfois choisie de longue date, notamment chez les célibataires.

◆ Avec l'avance en âge, l'isolement résidentiel régresse...

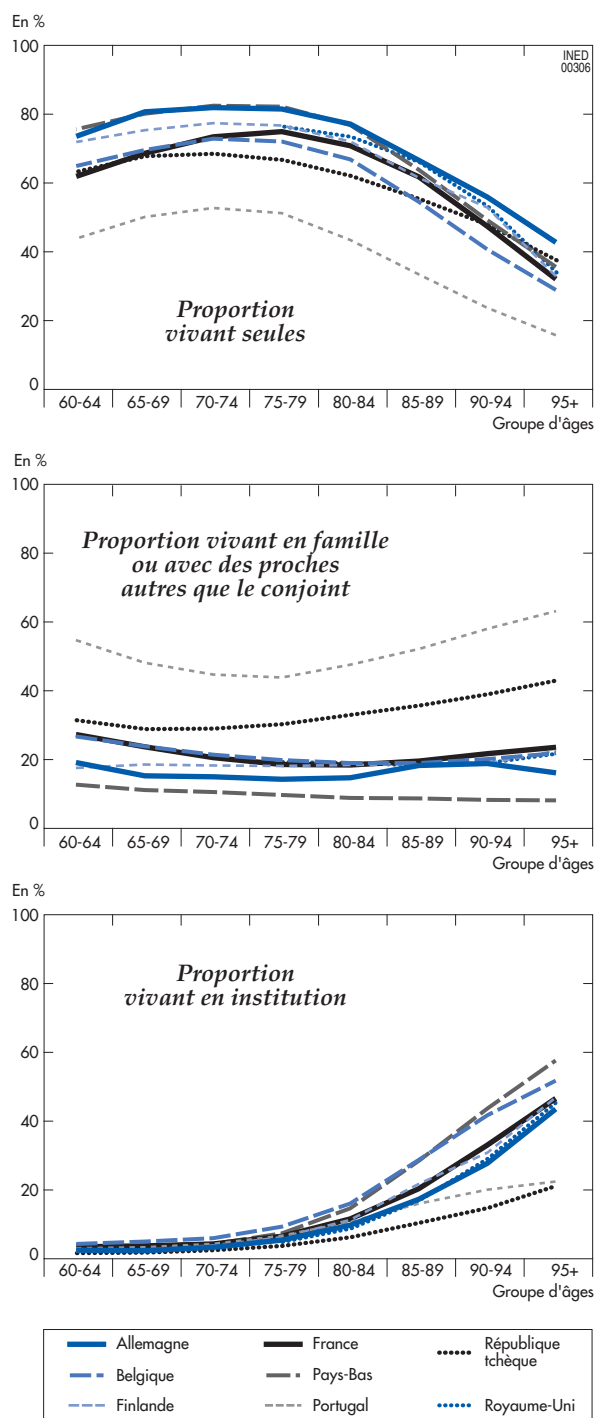
La proportion de célibataires, veufs ou divorcés, vivant seuls évolue selon l'âge de la même façon dans les différents pays (voir figure 3, l'exemple des femmes). Elle culmine partout autour de 75-79 ans: 70 à 75% d'entre eux habitent seuls à ces âges. Puis l'apparition des premiers handicaps rendant la vie en solitaire plus difficile, les proportions diminuent progressivement, un peu plus rapidement chez les femmes que chez les hommes. Néanmoins, vivre seul reste, à tous les âges, de loin le mode de vie le plus fréquent pour ces personnes sans conjoint. Seules les femmes de 95 ans et plus font exception.

Le Portugal est un cas particulier: à tous les âges, et pour les deux sexes, les personnes qui vivent seules sont une minorité. En revanche, en Allemagne et aux Pays-Bas, qui représentent l'autre extrême, elles sont très nombreuses (la fréquence des personnes vivant seules passé 85 ans est le double de celle du Portugal). Ces écarts s'expliquent en partie par des politiques de prise en charge des personnes souffrant d'une perte d'autonomie différentes entre le Sud et le Nord de l'Europe: par exemple, aux Pays-Bas, les services facilitant le maintien à domicile des personnes âgées sont relativement développés, ce qui n'est pas le cas au Portugal [2].

◆ ... et laisse place à l'institutionnalisation

Vivre en institution est peu commun avant 75 ans, mais passé cet âge, cela devient de plus en plus fréquent. La dégradation de l'état de santé avec l'âge n'en est pas la seule raison. Les plus âgés vivent plus souvent en maison de retraite et moins souvent seuls que les plus jeunes, même quand ils déclarent un état de santé égal. Mais la comparaison des états de santé a-t-elle un sens? En effet, lorsqu'on interroge une personne sur sa santé,

Figure 3 - Mode de vie des femmes célibataires, veuves ou divorcées selon l'âge dans divers pays d'Europe en 2000



Sources : Recensements et registres de population.

elle fait implicitement référence aux personnes de son âge. Les plus âgées qui se déclarent en mauvaise santé sont en réalité probablement en moins bonne santé que les plus jeunes déclarant la même chose. De surcroît, dans ce cas, elles souffrent plus souvent, et depuis plus longtemps, de pathologies multiples. En outre, plus l'âge avance, plus le réseau d'une personne âgée – en bonne santé ou pas – se réduit ou comprend des personnes du même âge moins aptes à la soutenir au quotidien.

La proportion de personnes vivant en institution progresse avec l'âge à un rythme variable selon les pays. Si, partout, moins de 5% des femmes sans conjoint sont institutionnalisées avant 75 ans, à 95 ans ou plus, c'est le cas de 57% des Néerlandaises contre seulement 20% des Portugaises ou des Tchèques (2). Sauf dans ces deux derniers pays, vivre en maison de retraite devient le mode de vie le plus courant chez les femmes de ces âges sans conjoint. Et, partout (3), passé 85 ans, elles vivent plus souvent en institution que les hommes : entre 1,2 fois (en France et aux Pays-Bas) et 1,4 fois plus (en Allemagne et en Belgique).

En France, cela tient à des incapacités plus sévères [3]. En effet, à même état de santé dégradé, les hommes ont plus tendance à aller en institution que les femmes. La répartition traditionnelle des tâches fait qu'ils sont plus désemparés face au quotidien domestique quand ils deviennent veufs. Mais on trouve le résultat inverse en Allemagne, en Belgique et au Royaume-Uni : à même état de santé dégradé, ce sont les femmes qui sont plus souvent en institution. Cela vient peut-être de la plus grande indépendance domestique des hommes dans ces pays ou, dans l'autre sens, d'une moindre autonomie des femmes sur le plan économique. Il est aussi possible que ce mode de vie indépendant soit moins bien accepté par la société et l'entourage quand il s'agit de femmes âgées.

Enfin, dans tous les pays, les célibataires sont plus souvent institutionnalisés que les veufs ou les divorcés et habitent moins souvent seuls. Certes, les célibataires sont en moins bonne santé que les personnes qui se sont mariées, cela à tous les âges. Mais ils ont aussi plus de difficultés à faire face au quotidien en cas de dépendance, parce qu'ils ne bénéficient généralement pas de l'aide d'un enfant. Peut s'ajouter, comme en France, leur situation économique plus précaire, qui rend plus difficile pour eux le recours aux aides professionnelles, et en conséquence leur maintien à domicile.

◆ Cohabiter avec d'autres personnes : l'apanage des pays du Sud

Dans la plupart des pays et à tous les âges, les personnes sans conjoint sont une minorité à habiter avec d'autres membres de la famille, hommes et femmes n'étant guère différents sur ce point. Mais les contrastes entre pays sont importants : ce mode de vie est rare aux Pays-Bas où seulement 8% des veufs, célibataires ou divorcés de 75 ans ou plus sont dans ce cas. Il est en revanche privilégié au Portugal, où il concerne près de 45% de cette population (il est également assez répandu en Italie et en République tchèque, quoique dans une moindre mesure). Dans ce pays, cette forme de cohabitation est plus fréquente que l'isolement résidentiel à tous les âges pour les femmes, et à partir de 85 ans

(2) L'information n'est pas disponible en Italie mais le niveau atteint est certainement encore plus bas.

(3) Sauf au Portugal où les hommes et les femmes ont le même taux d'institutionnalisation.

Encadré 1

**Felicie :
un programme de recherche européen
(www.felicie.org)**

Le programme de recherche Felicie* rassemble neuf pays représentatifs des grandes régions européennes (Finlande, Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, France, Italie, Portugal et République tchèque). Financé par la Commission européenne, il a pour objectif de déterminer les types de ménage dans lesquels vivront les personnes âgées de 75 ans ou plus en Europe dans les 25 ans à venir (d'ici 2030), et leurs besoins de prise en charge.

* *Future Elderly Living Conditions In Europe*

pour les hommes. Normes culturelles (obligations des enfants vis-à-vis de leurs parents), raisons économiques (niveau des pensions, conditions de logement), contexte politique (développement des services d'aide à domicile, nombre de lits en maison de retraite) conjuguent ici leurs effets.

Le Portugal et la République tchèque se singularisent également par une croissance rapide de cette forme de coresidence avec l'âge. En fait, derrière cette évolution se cache un effet de génération. En effet, la coresidence étant plus répandue parmi les générations les plus âgées (4) que parmi les plus jeunes, la courbe a une allure croissante. Mais en réalité, si l'on suit une même génération, ce mode de vie se fait plus rare avec l'avance en âge. Ainsi, alors que 50% des Portugaises non mariées nées entre 1916 et 1925 habitaient avec des proches lorsqu'elles avaient 65-74 ans, elles ne sont plus que 44% à vivre ainsi dix ans plus tard. Certes, entre-temps, une partie d'entre elles, ne pouvant plus rester chez elles, est allée rejoindre le foyer de leurs enfants ou celui d'autres proches, mais dans l'autre sens, les décohabitations liées au départ des enfants, au décès de la personne coresidente ou à l'entrée en maison de retraite sont encore plus nombreuses (5).

* * *

La diversité des modes de vie des personnes âgées observée en Europe fait écho à celle des attitudes de la population à leur égard : lorsque le maintien à domicile d'un parent âgé devient impossible sans assistance, la cohabitation à plusieurs générations est prônée comme la meilleure solution dans les pays du Sud, alors que le recours à des services permettant la poursuite de la vie en solitaire a la faveur de ceux du Nord. Les Néerlandais sont les moins rebutés par la mise en institution [4]. Toutefois, partout en Europe, un fort consensus existe autour de l'idée que les enfants doivent s'occuper de leurs parents. Cette solidarité, évidente dans le cas des

(4) Essentiellement pour des raisons économiques, le niveau des pensions étant extrêmement bas.

(5) Dans les autres pays aussi, au sein d'une même génération, les recohabitations ne compensent pas les décohabitations et si la proportion de personnes âgées vivant avec d'autres personnes ne varie pas avec l'âge c'est que ce mode de vie y a moins décliné au fil des générations.


Encadré 2

**L'institutionnalisation
des personnes âgées mariées**

Si, dans tous les pays, la grande majorité des personnes mariées âgées de 75 ans ou plus vit chez elle en couple (chez les 85 ans et plus, près de 90% des hommes et de l'ordre de 80% des femmes), aux très grands âges, une fraction non négligeable d'entre elles est institutionnalisée. Les proportions sont cependant inférieures à celles observées chez les personnes célibataires, veuves ou divorcées, le conjoint jouant un rôle important en cas de dépendance. Ce n'est que lorsque la dépendance de leur conjoint devient très sévère, et qu'ils ne peuvent plus faire face, que certains époux se résignent à l'institution. En revanche, lorsque l'on vit seul, rester chez soi peut s'avérer difficile même avec des limitations d'autonomie relativement légères, surtout si elles sont d'ordre psychique*. De plus, à état de santé égal, les femmes mariées très âgées sont plus fréquemment placées en institution que les hommes. Les hommes ont donc plus de difficultés à faire face à la dépendance de leur épouse que l'inverse.

Enfin, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes mariés, l'institutionnalisation est plus répandue dans le Nord de l'Europe que dans le Sud (40% des femmes néerlandaises de 95 ans et plus contre 12% des portugaises)

* *Le taux d'institutionnalisation varie selon le degré de dépendance de façon moindre chez les mariés que chez les non mariés, ceci dans tous les pays.*

ménages où cohabitent plusieurs générations, trouve aussi son expression dans « l'intimité à distance ». C'est ainsi dans le Nord de l'Europe que les enfants sont les plus nombreux à dire apporter de l'aide. Les familles du Sud ne sont cependant pas en reste, elles interviennent plus fréquemment de façon quotidienne ou pour donner des soins personnels qu'au Nord [5]. Ces solidarités peuvent évoluer avec les facteurs qui les sous-tendent (valeurs individuelles, normes sociales, absence de solutions alternatives, etc.). Aboutiront-elles demain à une homogénéisation des modes de vie des personnes âgées à l'échelle de l'Europe? 

RÉFÉRENCES

- [1] Francine CASSAN, Magali MAZUY et François CLANCHÉ - « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *Insee Première*, n° 797, juillet 2001, pp. 1-4
- [2] Jozeph PACOLET, Rita BOUTEN, Hild LANOYE et Katia VERSIECK - *Social protection for dependency in old age in the 15 EU Member States and Norway*, Commission Européenne, 1999, 175 p.
- [3] Emmanuelle CAMBOIS, Aline DÉSESQUELLES et Jean-François RAVAUD - « Hommes et femmes ne sont pas égaux face au handicap », *Population & Sociétés*, n° 386, janvier 2003, pp. 1-4
- [4] Jens ALBER et Ulrich KÖHLER - *Health and care in an enlarged Europe*, European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions, Office for Official Publications of the European Communities, 2004, 84 p.
- [5] Jim OGG et Sylvie RENAULT - « Le soutien familial intergénérationnel dans l'Europe élargie », *Retraite et Société*, n° 46, 2005, pp. 30-59